



AIR FORMATION

14, avenue de l'Escadrille Normandie Niémen
31700 Blagnac – France Tél. : +33 (0)5 34 47 18 38
www.air-formation.com • contact@air-formation.com

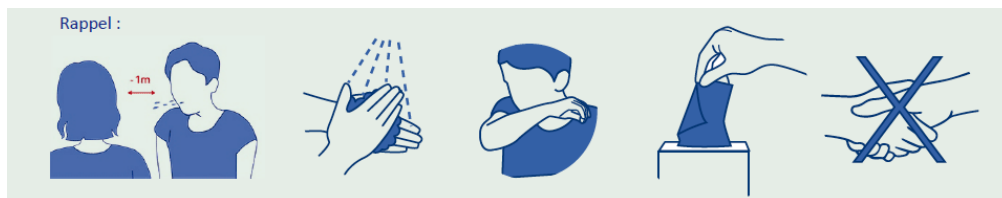
Air Formation, votre Sécurité et votre Confort sont Nos Priorités !

Mesures de sécurité Covid-19

Dans nos locaux de Blagnac

Accueil

L'accueil des stagiaires et des visiteurs s'effectue à l'extérieur du bâtiment sur rendez vous.
À l'entrée des locaux, un lavage des mains avec du gel hydro-alcoolique est obligatoire pour tous.
Pensez à apporter vos masques personnels. Nous pouvons également vous en fournir si besoin.
Des gants à usage unique sont à votre disposition.
Un rappel des gestes barrières est affiché à l'entrée.



Bâtiment

Un sens de circulation est mis en place pour éviter les croisements.
Les zones de passage sont désinfectées toutes les deux heures (interrupteurs, rampes d'escaliers...)
Des toilettes sont disponibles à chaque étage de notre bâtiment et sont équipées d'un lavabo, de savon, d'essuie-mains à usage unique, de lingettes désinfectantes, de gel hydro-alcoolique.
Notre service ménage assure une désinfection du sol et du mobilier tous les soirs.
Notre personnel reste majoritairement en télétravail afin d'éviter le regroupement d'un trop grand nombre de personnes dans nos locaux et de respecter une distance de sécurité dans nos bureaux.
Notre personnel est informé du protocole de prise en charge d'une personne symptomatique.

Formations

Nos espaces sont réaménagés en fonction du nombre de stagiaires afin de respecter une zone de 4 m² pour chaque personne. Ils sont naturellement aérés et désinfectés tous les jours.
Du gel hydro-alcoolique, des gants et des masques sont disponibles dans les espaces de formation.
Les équipements, outillages et EPI collectifs sont désinfectés à chaque utilisation.
Des bouteilles d'eau individuelles sont mises à disposition.
Des repas dans des contenants individuels, livrés par notre traiteur, sont à votre disposition.

Ces consignes sont annexées aux convocations des stagiaires et [une vidéo des consignes de sécurité est diffusée avant toutes formations.](#)

Dans vos locaux

La Direction d'Air Formation étudiera au cas par cas les demandes de formations sur sites extérieurs pour assurer au mieux la sécurité des formateurs et des stagiaires (mesures de protection mises en place, nombre de stagiaires, espaces et configuration des salles de formation...).

Nos formateurs s'engagent à respecter et faire respecter les consignes de sécurité particulières COVID-19 définies dans vos installations.

Nos formateurs sont équipés de leurs matériels de protection individuelle (visières, masques, gants, lingettes désinfectantes, gel hydro-alcoolique).

Nos formateurs se réservent le droit de ne pas assurer une formation si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes.